

Ce score d'index égalité des femmes et des hommes obtenu est le reflet des activités de l'entité, la plupart des métiers étant traditionnellement masculins.

INDEX GNVERT SAS 2023		Nombre de points
Indicateur 1	écart de rémunération (en %)	39 sur 40
Indicateur 2	écarts d'augmentations individuelles (en points de %)	25 sur 35
Indicateur 3	pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	15 sur 15
Indicateur 4	nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	5 sur 10
Total des indicateurs calculables		84
TOTAL (sur 100 points)		84

Nous poursuivons en 2024 notre démarche d'amélioration ; pour ce faire, les mesures déjà mises en œuvre depuis 2019 seront poursuivies pour améliorer la situation au cours des prochaines années.

La loi n° 2021-1774 du 24 décembre 2021 visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle crée une obligation de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes parmi les cadres dirigeants et les membres des instances dirigeantes des grandes entreprises, accompagnée d'une obligation de transparence en la matière.